

L'ADRESSAGE EN NIEVRE

Procédures et accompagnement opérationnel

RUE : les étapes clés

1

Identifier les voies à nommer
(voie sans nom, à renommer, etc...) = **Diagnostic**.

2

Déterminer le type de la voie selon sa nature
Exemple : Rue, Route, Avenue, Allée, Impasse, etc ...

3

Nommer la voie, dans le respect des règles.

4

Diffuser l'adressage aux administrés et aux partenaires.

5

Diffuser la signalétique (plaques, panneaux).



- La dénomination d'une voie nécessite une **délibération** du Conseil municipal.
- L'adressage doit être effectué avant la délivrance de permis de construire, il est nécessaire de connaître les futurs aménagements.

NUMERATION : les étapes clés

1

Identifier les voies à numérotter (bâti sans numéro, nouvelles constructions, lieux-dits, etc...) = **Diagnostic**.

2

Choisir un système de numérotation.



Métrique (à privilégier).
Continu.

3

Numérotter les entrées de chaque bâti.

4

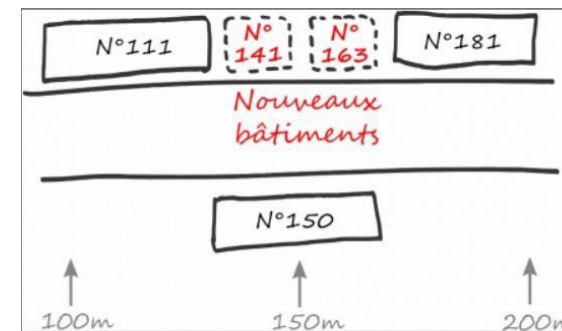
Diffuser l'adressage aux administrés et aux partenaires.

5

Diffuser la signalétique (plaques).

!

- Pour la numérotation, un **arrêté** du maire suffit.



Source : TIGEO « Mettre en place une démarche d'adressage » (2016).

ADRESSAGE : Les acteurs



Communes

Délibérations → Nouveaux noms
Arrêtés → Tableau de numérotation

énergies solidaires

Module BAL :
Diagnostic,

Assistance méthodologique :

- Création des voies et adresses ;
- Saisie des mises à jour des voies et adresses ;
- Synchronisation des adresses ;
- Informations sur les nouvelles voies et adresse.

Intégration Guichet Adresse.

ETAPE 1.

Guichet Adresse

Base Adresse National

BD UNI
IGN

SDIS58

DDFIP58

PCI
MAJIC

Parcelles
Locaux
Propriétaires

Autres acteurs publics
(Préfecture, EPCI,
Département, ...)

Diffuseurs
courriers et
colis

Opérateurs
FTTH

Editeurs de
solutions
GPS

ETAPE 2.

ETAPE 3.

Propositions d'accompagnement

	Communes en autonomie complète	Abonnement Communes avec GéoSIEEEN	Abonnement + options Communes avec accompagnement méthodologique et technique
Diagnostic	Commune	Commune	SIEEEN (option)
Session de démarrage de projet		Commune / SIEEEN (session de 2 h d'accompagnement - transfert de compétences)	Commune / SIEEEN (session de 2 h d'accompagnement - transfert de compétences)
Terrain	Commune	Commune	Commune / SIEEEN (Option)
Saisie dans le Guichet Adresse	Commune	SIEEEN (rythme bimensuel)	SIEEEN (rythme bimensuel)
Diffusion de l'adressage	Commune	Commune (générateur attestation et courriers) / SIEEEN (BAN)	Commune (générateur attestation et courriers) / SIEEEN (BAN)
Appui méthodo. / Assistance	-	SIEEEN	SIEEEN
Validation de l'adressage	-	SIEEEN	SIEEEN
Avantages	- Autonomie totale.	- Coût moindre (limité). - Autonomie accompagnée.	- Correction des erreurs de la BAL. - Quantité de travail limitée. - Accompagnement important.
Inconvénients	- Pas de correction des erreurs ; - Chronophage et ressources importantes ; - Nouvel environnement de travail ; - Ajouts limités.	- Pas de correction des erreurs. - Disposer du temps, des compétences et des ressources suffisantes.	- Coût en fonction des options choisies.

Contactez-nous

Standard du SIEEEN :

03.86.59.76.90, Poste SITEC : 250

Patrick CHABANI :

Technicien GéoSIEEEN

Référent BAL

Poste : 258

patrick.chabani@sieeen.fr

Kacem TAHER :

Technicien GéoSIEEEN

Poste : 257

kacem.taher@sieeen.fr

Eric DANION :

Chef de projet PCRS - SIG

Tel : 06 30 16 58 87

eric.danion@sieeen.fr